

GESTION DES DONNÉES DE LA CCAMLR

10.1 Le Comité scientifique prend note de l'accomplissement de la plupart des travaux qu'il avait demandé d'effectuer en 1996. Toutefois, certains de ces travaux ne sont pas terminés et doivent être approfondis.

10.2 D'importants problèmes structurels associés aux bases des données devront être résolus progressivement en collaboration avec les membres. La plupart de ces problèmes sont liés à la manière dont les bases de données de la CCAMLR ont évolué, à l'absence d'un modèle officiel de données soutenu par une documentation et à l'expansion rapide de l'utilisation des jeux de données et du volume des données qu'ils contiennent. Les questions les plus urgentes ont été débattues et résolues en 1997 (SC-CAMLR-XVI/BG/11, 17, 18, 21 et 22).

10.3 Il est possible que certains problèmes soient difficiles à éliminer puisque les bases et les déclarations de données auront tendance à devenir de plus en plus complexes au fur et à mesure que les besoins de la CCAMLR se développeront. La résolution de ces problèmes fait partie des tâches identifiées par le secrétariat dans le contexte du développement et du maintien de la base de données (SC-CAMLR-XVI/BG/14).

10.4 Le volume des données traitées par le secrétariat a été cette année plus élevé qu'en 1996 ou que les années précédentes et ce, grâce à l'embauche d'une employée à temps partiel, de juin à octobre 1997, pour aider à la tâche de saisie des données. Un programmeur à temps partiel a également été engagé de juin à octobre 1997 pour aider le personnel du secrétariat à résoudre ces problèmes et à préparer les bases de données des nouvelles pêcheries. Un volume de données plus important est prévu en 1998 en raison des pêcheries nouvelles et exploratoires.

10.5 Le Comité scientifique convient que l'embauche de personnel temporaire pour la saisie et la programmation des données est essentielle en raison de l'accroissement des tâches du secrétariat liées à la gestion des données engendré par l'accroissement du nombre de pêcheries gérées par la CCAMLR.

10.6 Le Comité scientifique note que le WG-FSA et le WG-EMM ont identifié un certain nombre de tâches liées à la gestion des données et que le président du Comité scientifique et les responsables des groupes de travail en dresseront une liste par ordre de priorité avant de les présenter au secrétariat. Le WG-FSA a établi un petit comité responsable des données et nommé plusieurs scientifiques qui pourraient prêter assistance au secrétariat dans l'accomplissement de ses tâches. Cette approche est jugée constructive et le Comité scientifique encourage davantage d'initiatives dans ce sens.

10.7 Le Comité scientifique considère certains aspects stratégiques du site Web proposé (SC-CAMLR-XVI/BG/20). Les ressources requises pour développer les éléments de ce site relatifs aux données, tels que la saisie et la validation électroniques, sont évaluées dans SC-CAMLR-XVI/BG/14.

10.8 Le Comité scientifique convient que le développement et la mise en oeuvre du site Web devraient se conformer aux directives présentées dans SC-CAMLR-XVI/BG/20, à savoir :

- i) objectif du site Web : fournir une structure pour l'organisation, la présentation et la distribution des informations de la CCAMLR dans les quatre langues officielles de la Commission; et
- ii) niveaux d'accès : au moins deux niveaux : a) accès au grand public, et b) accès limité par l'usage d'un mot de passe.

10.9 Le Comité scientifique recommande d'ajouter les *Documents de base*, les informations sur les questions d'IMALF et les logiciels standard comme ceux requis par le WG-FSA (annexe 5, paragraphe 10.17) aux informations disponibles sur le site Web (SC-CAMLR-XVI/BG/20, tableau 1).

10.10 Le Comité scientifique examine les différents aspects de la sécurité du site Web et recommande :

- i) de ne pas donner l'accès aux bases de données primaires; et
- ii) d'examiner scrupuleusement les modes d'extraction des données, à l'exception des données STATLANT.

10.11 Le Comité scientifique recommande d'accorder en 1998 la plus haute priorité à la mise en œuvre des sections contenant les rapports de réunions et les documents publiés, les mesures de conservation en vigueur et les documents de réunion. Les autres questions devront être renvoyées aux groupes de spécialistes pour qu'ils en déterminent la priorité.

10.12 Le Comité scientifique avise toutefois que les activités prioritaires de gestion des bases de données ne devront pas être sacrifiées au développement du site Web de la CCAMLR, ces activités étant essentielles pour l'évaluation des travaux du Comité scientifique et de ses groupes de travail.

10.13 Le Comité scientifique considère le mémorandum du président du SCAF sollicitant le Comité scientifique de lui fournir des commentaires sur trois recommandations formulées par un groupe d'experts qui, en avril 1997, procédait à la révision de la gestion du secrétariat (COMM CIRC 97/33). Le Comité scientifique approuve les trois recommandations faites par l'audit de gestion :

- i) adopter les mesures suggérées par le directeur des données en vue de protéger l'intégrité de la base de données;
- ii) adopter les suggestions du directeur des données en vue de réduire le travail associé à la saisie et la validation des données; et
- iii) approuver les activités mises en route par le secrétariat en vue de développer des logiciels pour la saisie et la validation des données à bord des navires de pêche et/ou dans les pays membres.

10.14 Le Comité scientifique convient que le directeur des données devrait lui présenter un compte rendu régulier de l'avancement des mesures citées à la recommandation 10.13 i). Il note que les progrès, tant en matière de déclaration des données par voie électronique (recommandation 10.13 ii)) que de développement de logiciels standard

(recommandation 10.13 iii)) ont également attiré l'attention du WG-FSA (annexe 5, paragraphe 10.11).

10.15 Le Comité scientifique convient que ses membres sont davantage en mesure que les coordinateurs techniques de prévoir quels moyens seraient nécessaires pour effectuer la saisie des données (recommandation 10.13 iii)).